

477843-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'inspection technique – Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) des ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA

OJ S 131/2026 10/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) des ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA

Description: Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des prestations d'Inspections Détaillées Périodiques pour les ouvrages de traversée hydraulique, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m, situés sur le domaine autoroutier exploité par ESCOTA.

Identifiant de la procédure: 0fa2c29c-cac5-4e7a-a814-62efbd0a057b

Identifiant interne: DMO.RA-26.024-2

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631480 Service d'inspection routière, 71631400

Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires: Les travaux se situeront sur les réseaux autoroutiers Escota dans les départements cités en sections 5.1.2 ci après.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la

vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : L'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même accord cadre et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement (s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière ; de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul

attributaire pressenti. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. Les candidats sont informés de la règle d'attribution suivante : un candidat ne pourra être attributaire que de 1 seul lot maximum selon les modalités définies dans le règlement de la consultation. Conformément aux dispositions des documents de la consultation, certaines prestations identifiées comme essentielles ne peuvent faire l'objet d'une sous-traitance et doivent être exécutées directement par le titulaire. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature et offre.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 1

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) sur les ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA sur le secteur Provence

Description: Réalisation des inspections détaillées périodiques (IDP) des ouvrages hydrauliques (OH) du secteur Provence. Prestations comprenant : pré-visite d'ouvrage, inspection visuelle complète, inspection caméra le cas échéant, rédaction des rapports d'inspection, saisie dans le logiciel AgileAssets, réunion de restitution. Les ouvrages concernés sont de type buse métallique, buse béton armé, buse préfabriquée et dalot, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m. A titre indicatif, il est prévu la visite d'inspection d'environ 497 ouvrages hydrauliques sur la durée totale de l'accord-cadre.

Identifiant interne: LOT 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631480 Service d'inspection routière, 71631400

Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

Options:

Description des options: Reconduction de l'accord cadre: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification et reconductible 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A51, et A52, dans les départements suivants : Alpes-de-Haute Provence (04), Hautes-Alpes (05), Var (83), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), et Alpes-Maritimes (06)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l'accord-cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord-cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur maximale de l'accord-cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises) soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 10/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 8 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'Inspections détaillées Périodiques (IDP) sur les ouvrages de traversée hydraulique du réseau ESCOTA sur le secteur Cote d'Azur

Description: Réalisation des inspections détaillées périodiques (IDP) des ouvrages hydrauliques (OH) du secteur Cote d'Azur. Prestations comprenant : pré-visite d'ouvrage, inspection visuelle complète, inspection caméra le cas échéant, rédaction des rapports d'inspection, saisie dans le logiciel AgileAssets, réunion de restitution. Les ouvrages concernés sont de type buse métallique, buse béton armé, buse préfabriquée et dalot, dont le diamètre ou la hauteur est inférieur à 2 m. A titre indicatif, il est prévu la visite d'inspection d'environ 503 ouvrages hydrauliques sur la durée totale de l'accord-cadre.

Identifiant interne: LOT 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71631000 Services d'inspection technique

Nomenclature complémentaire (cpv): 71631480 Service d'inspection routière, 71631400

Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

Options:

Description des options: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification et reconductible 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante-huit (48) mois. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux lieux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieux principaux d'exécution: réseau Escota, sur les Autoroutes A8, A50, A57 et A520, dans le département des Alpes-Maritimes (06), Var (83), Bouches-du-Rhône (13)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l'accord-cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord-cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. La valeur maximale de l'accord-cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises) soit 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 10/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 8 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation qui traite les offres: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Numéro d'enregistrement: 56204152500071

Département: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Adresse postale: 432 avenue de Cannes BP41

Ville: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Code postal: 06210

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Point de contact: DMO - Service Marchés et Contrats

Adresse électronique: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Téléphone: +33493485000

Adresse internet: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Profil de l'acheteur: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement: 17130111200776

Adresse postale: 6 rue Joseph Autran

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13006

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr

Téléphone: +33491155050

Télécopieur: +33491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 40168495-0179-4a21-b67d-792869393e02 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 08/07/2026 14:27:46 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 477843-2026

Numéro de publication au JO S: 131/2026

Date de publication: 10/07/2026